



INFORMATIONS et MODALITES d'INSCRIPTIONS Saison 2025-2026

- **CONTACTS :**
 - Par mail de préférence : adherents.gvlardenne@gmail.com
 - Par téléphone : 06.08.52.98.25 ou 06.61.70.60.32
(en cas d'absence laisser un message)
- **COTISATIONS :**
 - Accès :
 - Pour les adultes : Tous les cours en salle et un cours en extérieur
 - Pour les enfants 2 groupes :
 - de 4 ans (révolu à l'inscription) à 6 ans
 - de 7 à 11 ans

} cours d'1 h le
mercredi après midi

○ Tarifs :

- Général : 142 €
- Étudiants : 130 €
- Famille : 5 € sur chacune des 2 inscriptions soit 135 € x 2
- Enfants : (jusqu'à 17 ans) 97 €
- Sport Sur Ordonnance 70€

RÉPARTITION DE LA COTISATION 2025-2026

RÉPARTITION DE LA COTISATION 2025-2026					
ADULTE	Cotisation association	109,50 €	ENFANT	Cotisation association	64,50€
	Licence FFEPGV	25 €		Licence FFEPGV	20 €
	Part départementale / régionale	5,50 €		Part départementale / régionale	5,50 €
	Total cotisation	140,00 €		Total cotisation	90,00 €
Participation exceptionnelle à l'augmentation de licence (*)		2€	Participation exceptionnelle à l'augmentation de licence (*)		2 €
Total adhésion		142 €	Total adhésion		92 €

- Modalités de paiement :
 - Carte bancaire lors de l'inscription en ligne
 - Chèque bancaire à l'ordre de « AGV de Lardenne »
(1 ou 2 chèques dont le dernier sera encaissé en décembre)
 - Chèques ANVC, Pass Sport
- **INSCRIPTIONS :**
 - **Permanences :** les dossiers sont à remettre aux membres du Comité Directeur, uniquement lors des permanences (Cf. calendrier sur le site)
 - **Documents à lire :** Avant l'inscription, vous devez prendre connaissance d'informations importantes contenues dans le dossier « Documents à lire » sur le site. Une confirmation de lecture signée sera demandée.
 - **Attestation de paiement :** elle vous sera remise uniquement sur demande.
- **INSCRIPTION EN LIGNE :**
 - Lien pour accéder au service sur le site : <http://gv-lardenne.e-monsite.com>

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET. Merci

- **INFORMATIONS DIVERSES:**

- o **Justificatif d'adhésion** : suite à votre adhésion vous recevrez de la FFEPGV votre attestation de licence
 - Cette attestation comprend : la carte de licencié et son N° , les conditions d'assurance et votre reçu fiscal à conserver.
 - Ce document est à présenter lors des contrôles aléatoires durant l'année, vous pouvez soit l'imprimer soit le télécharger sur votre Smartphone.
- o **Pour les cours seniors** (Gym seniors adaptée et Marche Adaptée) : Un certificat médical est obligatoire.
- o **Cas particuliers** : Les adhérents qui n'ont pas d'adresse mail, doivent fournir 2 enveloppes timbrées à leur adresse.
- o **Les cours en extérieur** :
 - Les inscriptions spécifiques à ces cours sont organisées **uniquement lors des permanences**
 - Le nombre d'inscrits est limité à 30 personnes par cours.

(*)La cotisation est composée de 2 éléments:

- Cotisation pure (109,50 €/64,50€)
- Licence dont part départementale (30,50 €/ adulte – 25,5€/ enfant)

Cette année la fédération a très fortement augmenté le montant de la licence.

Pour des raisons de délai, nous n'avons pu répercuter cette augmentation sur notre cotisation, qui est fixée statutairement en AG.

*Afin de ne pas mettre en péril l'équilibre financier de l'association, et, au vu du montant raisonnable de notre cotisation, nous avons décidé d'ajouter au montant de la cotisation **une participation exceptionnelle à l'augmentation de la licence : 2€ pour les adultes et 2 € pour les enfants.***